Trajectoire de réduction des éléments nutritifs

A partir de 2024, la marge de tolérance admise dans les bilans de fumure pour l'azote et le phosphore sera supprimée. Dès 2023, il sera déjà possible d'abaisser volontairement à 90% les apports d'azote. Pour respecter cette prescription, il existe différents moyens auxiliaires.

Texte : Matthias Wüthrich

Pour constituer un échantillon de sol, réaliser 20 à 30 sondages (carottes) sur une diagonale dans la parcelle concernée et les mélanger. Photo : Agrarfoto

Le Conseil fédéral exige depuis longtemps déjà que la quantité de fertilisants (en particulier d'azote et de phosphore) utilisés en agriculture soit

Matthias Wüthrich
Conseiller technique Landor

réduite. L'initiative parlementaire concernée demande à présent que cet objectif soit concrétisé. Ainsi, les agricultrices et les agriculteurs doivent désormais repenser les modalités de fumure.

Connaissances du sol

Pour recourir aux éléments nutritifs de manière ciblée, il est important de bien connaître le sol en présence. Pour ce faire, il ne suffit pas d'être au fait des propriétés identifiables à l'œil nu : il faut savoir quelles sont les teneurs en différents nutriments. A cet effet, il convient de régulièrement prélever des échantillons de sol. L'idéal est de faire une analyse des éléments en réserve et de ceux immédiatement assimilables par les plantes, en prenant les échantillons de préférence toujours au même endroit. Au printemps, la méthode N_{min} indique quelle quantité d'azote est présente dans le sol, permettant de décider de quelle manière celle-ci doit être complétée.

Bilan de fumure

Le bilan de fumure montre combien d'éléments nutritifs sont présents dans l'exploitation et quels apports sont requis dans les faits ; le formulaire F du Suisse-Bilanz, qui présente tous les paramètres de cette dernière, constitue une bonne aide.

En particulier, la ligne « Bilan global : toutes les matières nutritives de l'exploit. » montre (en kg) les quantités de nutriments qui peuvent encore être mises en œuvre et celles déjà épandues. Ces dernières sont aussi indiquées en %, facilitant leur interprétation.

En règle générale, le bilan clôturé de l'année précédente peut être utilisé comme base pour le plan de fumure de l'année en cours, à condition qu'il n'y ait pas de changements majeurs dans l'entreprise. Dans le cas contraire (modifications concernant le nombre d'animaux, le type de cultures ou surface d'exploitation) ou en cas de doute, il vaut mieux établir un plan prévisionnel. Ce faisant, il faut garder à l'esprit que ce dernier ne revêt qu'un caractère provisoire, étant donné que certains paramètres peuvent encore changer.

Plan de fumure

Le plan de fumure aide à épandre dans les cultures les éléments nutritifs requis de manière optimale. En tenant compte de certains aspects spécifiques (norme de fumure, culture précédente, engrais verts et échantillon de sol), il est possible de fournir aux plantes les nutriments à disposition selon le bilan de fumure, permettant d'obtenir de belles cultures et de bons rendements.

Une autre étape de la trajectoire de réduction est l'obligation de déclarer les ventes de produits fertilisants. Si elle est en cours de mise œuvre, son entrée en vigueur n'est pas encore connue à fin 2022. ■

Réduction des excédents d'éléments nutritifs

Suisse-Bilanz	Supression de la marge d'erreur de + 10% en azote (N) et phosphore (P)
Exigence pour le Suisse-Bilanz 2024 qui sera côntrolé en 2025	
Contribution pour une utilisation efficiente de l'azote en grandes cultures	
Contribution versée sur les terres assolées pour les Suisse-Bilanz ne dépassant pas 90% des besoins en azote	**100 fr./ha surface cultivée**
	Contrôlé dès 2024 sur le Suisse-Bilanz 2023

Annonce

LANDOR SERVICES

Conseils
Nous développons des solutions spécifiques à votre exploitation et vous accompagnons tout au long de la saison.

Conseils personnels
– Plan de fumure LANDOR
– Suisse-Bilanz
– GMF/PLVH
– Impex

Analyses
– Sol
– Feuilles
– Engrais de ferme

Appel gratuit
0800 80 99 60
landor.ch

LANDOR Services 22

LANDOR
Avec vous, aujourd'hui et demain
www.landor.ch